# Barcoding des papillons de France

## protocole avec *oreina, les papillons de France*

Vous avez décidé de participer au projet barcoding d'oreina, une action piloté par le Museum national d'histoire naturelle de Paris (MNHN) et le laboratoire de Rodolphe Rougerie. Nous vous remercions pour votre engagement.

Sur les 5 600 espèces recensées en France (mars 2024), il manque des séquences génétiques pour 4 960 espèces. Votre rôle sera donc déterminant pour atteindre l'objectif de 100 % des espèces de papillons de France séquencées.

Dans ce fascicule, vous allez trouver les détails de votre rôle dans le projet :

## 1. Déterminez quelles espèces sont recherchées

Une première liste a été établie par le MNHN avec les espèces recherchées et l'équipe d'oreina a déterminé les espèces prioritaires.

### Où trouver les priorités ?

Rendez-vous sur notre site **Artemisiae**, vous pouvez procéder de deux manières :

- vous pouvez consulter le tableau complet de toutes les espèces de France en suivant ce lien : *https://oreina.org/artemisiae/index.php?module=barcode&action=barcode*
- chaque fiche espèce à un onglet avec les informations concernant le statut de priorité de récolte en lien avec le projet de barcoding

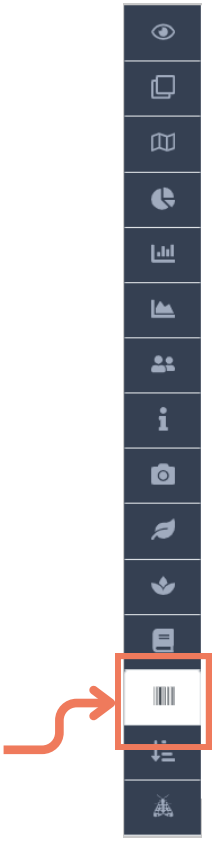

## 2. Récoltez des spécimens

Nous recherchons cinq spécimens pour chaque espèce, en variant les populations et en respectant les réglementations en vigueur.

Il incombe à chacun.e de respecter les réglementations en vigueur, notamment celles relatives aux espèces protégées, à l'accès aux réserves naturelles et à l'accès aux zones-cœur des parcs nationaux. À cet égard, il est de votre responsabilité d'obtenir les autorisations individuelles et formelles requises auprès des DREAL et/ou des gestionnaires des espaces concernés.

### Option 1.
### Cherchez des espèces dans vos collections

### Option 2.
### Collectez des spécimens

Lors de la collecte, il est conseillé de ne pas manipuler excessivement les papillons afin d'éviter toute contamination des organes par de l'ADN humain. Il est préférable de les placer immédiatement dans une paillotte vierge et individuelle, de les ramener à votre base et de les mettre au congélateur pour les tuer.

## 3. Dites-nous ce que vous avez récolté via notre portail Artemisiae

Il est crucial de nous tenir informés dès que vous avez collecté des spécimens, afin d'éviter de récolter plusieurs fois la même espèce !

Pour cela, rien de plus simple :

**1**

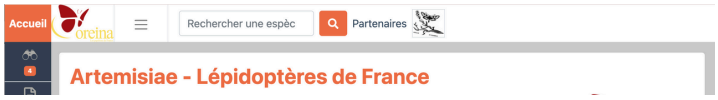


Enregistrez votre don en tant qu'observation sur Artemisiae avec toutes les informations demandées par le muséum, dont la famille et l'espèce, la localité (latitude, longitude, région) et la date de récolte.

**2**

**Signalez le don**

si c'est vous l'observateur : sur la page d'observation, cliquez sur la roue des paramètres > 'Don pour observation'

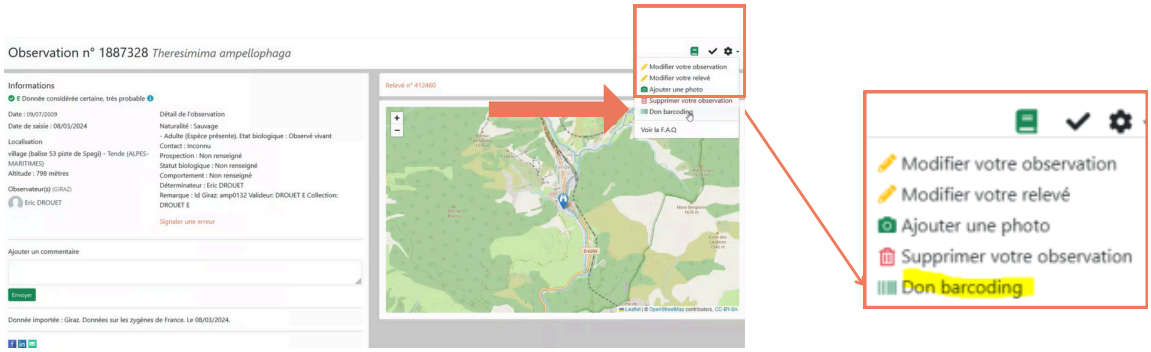


si ce n'est pas vous l'observateur : cliquez sur le symbole code-barres

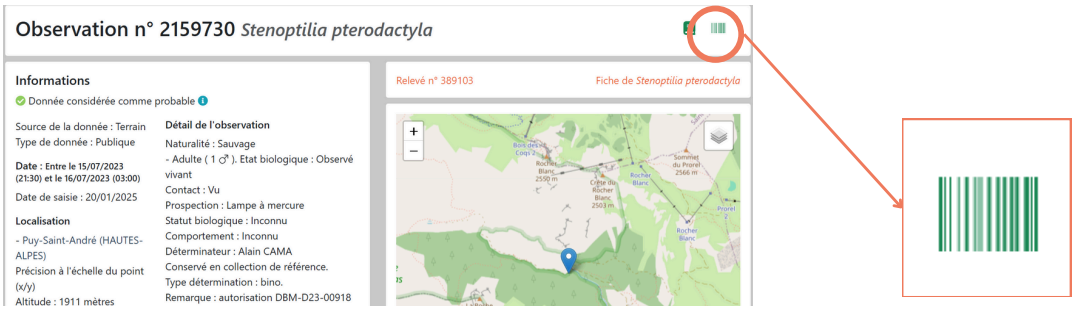

3

Vous avez la possibilité, à ce moment, de donner plusieurs spécimens à la fois, tant qu'ils ont été récoltés au cours de la dernière année.
Il faut signaler le département où sont stockés les spécimens à donner.

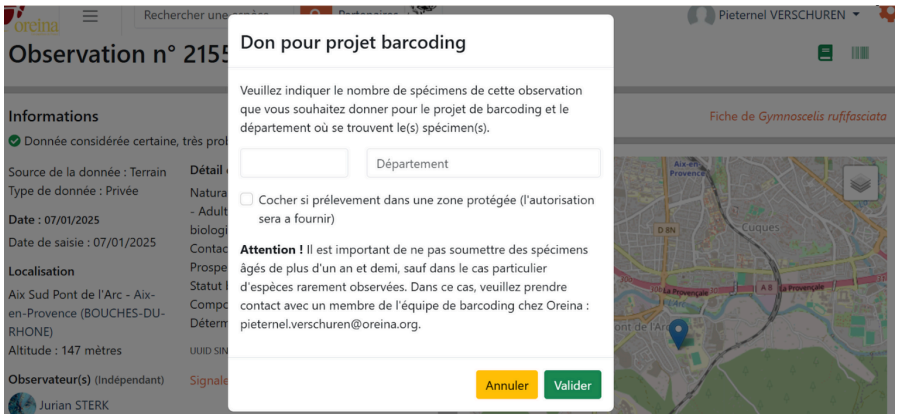


4

Artemisiae générera ensuite un **numéro d'identification unique** au format oreina_0001.
La personne responsable de votre région devra ensuite prendre contact avec vous pour organiser la suite.

Si vous avez collecté des espèces protégées ou réalisé des prospections dans des zones protégées, il est essentiel de partager le numéro et la date de l'arrêté ou de l'autorisation administrative que vous avez obtenus !

## 4. Préparez des spécimens

**1. Étalez les papillons collectés** d'une manière classique, si possible sans les ramollir.

Les spécimens seront conservés en référence au MNHN

**2. Déterminez de façon certaine**, y compris via les genitalia (qui devront être envoyés avec le spécimen).
N'hésitez pas de nous demander de l'aide dans l'identification !

**3. Donnez une étiquette de la date de la collecte, le numéro identifiant unique d'oreina et la localité** avec les coordonnées géographiques numériques.

**4. Installez les étiquettes (localité, genitalia) sur l'épingle portant l'insecte.**
Rangez-les dans une boîte de collection dédiée en attendant leur regroupement pour envoi au MNHN.

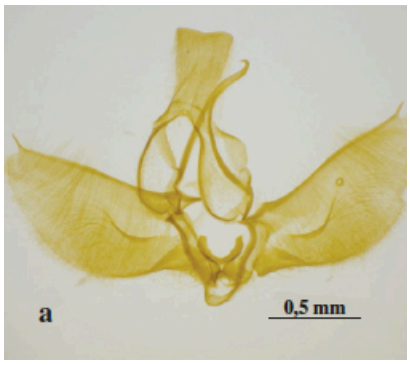

## 4. Envoyez vos spécimens

Lors de l'enregistrement de votre don sur oreina, une notification sera envoyée à une personne désignée représentant la région. L'échange de spécimens peut être organisé entre vous afin de simplifier le processus, mais si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à demander de l'aide à l'équipe d'oreina.

## Contacts

Une équipe dédiée d'*oreina* a été constituée pour assurer le déploiement de cette opération. Sous la direction de Pascal Dupont, elle est à votre disposition pour répondre à vos questions concernant les modalités d'action et pour vous conseiller sur le déroulement des différentes phases.

### Personnes de contact :

Eric DROUET - edrouet.zyg@wanadoo.fr
Pascal DUPONT - pascal.dupont5@gmail.com
Pieternel VERSCHUREN - pieternel.verschuren@oreina.org

Pour le suivi des prélèvements, une liste indiquant l'avancement des captures sera mise à votre disposition. Il vous suffira de signaler chacune d'entre elles afin que le fichier soit mis à jour.

oreina
ASSOCIATION
PAPILLONS DE FRANCE